



Affaire 06-160926

Information – Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations qu'il détient de l'assemblée délibérante pour la période du 1er août au 30 septembre 2026

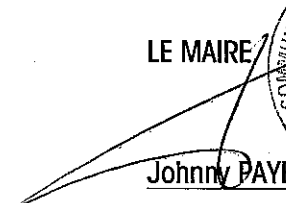
NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **10 septembre 2026** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **23**

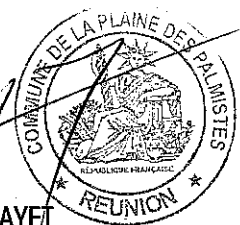
Absents : 06

Procurations : 00

Total des votes : 23

Secrétaire de séance : MAURER Mhedi

LE MAIRE

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16
SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le **SEIZE SEPTEMBRE** à **DIX-HUIT HEURES ET NEUF MINUTES** le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire
FAUSTIN Jean Yves 1^{er} adjoint
IGOUE Sabine 2^{ème} adjointe
DAMOUR Jean Claude 3^{ème} adjoint
THIBURCE Héliette 4^{ème} adjointe
RIVIERE Alain 5^{ème} adjoint
DALLEAU Gina 6^{ème} adjointe
PAYET Mickael 7^{ème} adjoint
MOGALIA Mélissa 8^{ème} adjointe
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
JULIE Willy Conseiller Municipal
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale

ABSENT(S) :

BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
LAURET Blandine Conseillère Municipale
ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roseline Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal

PROCURATION(S) : Néant.

Publicité faite le 24/09/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20260916-DCM06-160926-DE
Date de télétransmission : 23/09/2026
Date de réception préfecture : 23/09/2026

Affaire 06-160926

Information – Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations qu'il détient de l'assemblée délibérante pour la période du 1^{er} août au 30 septembre 2026

Le présent rapport a pour objet la présentation des décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations, pour la période du 1^{er} août au 30 septembre 2026.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 juillet 2020 attribuant des délégations au Maire, modifiée par la délibération n°19-250522 du 25 mai 2022,

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, le Maire s'est vu confier, par délibération du Conseil municipal du 1^{er} avril 2026 dans l'affaire 07 - Délégations données au Maire par le Conseil municipal, une délégation pendant toute la durée de son mandat pour régler toutes les affaires relatives à la commune.

En vertu de l'article L 2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.

Matière déléguée	DATE ou PERIODE	INTITULÉ DE LA DÉCISION	RÉSUMÉ DE L'ACTE
27° Procéder, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux uniquement pour les opérations inscrites au budget et pour lesquelles le Conseil municipal aura approuvé les études d'avant projet définitif du maître d'œuvre désigné pour l'opération concernée ;	20/08/2026	Règlement Local de Publicité	Arrêté N°00370-2026 du 20/08/2026 prescrivant l'enquête publique relative au projet de Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune de La Plaine-des-Palmistes

Le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **PREND ACTE** de la liste des décisions prises par le Maire, pour la période du 1^{er} août au 30 septembre 2026.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme
Le Maire,

Johnny PAYET

